

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 20-CAP-01

Procès-verbal de **l'assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive **le jeudi 6 février 2020** 17 h, à la salle Vieux-Longueuil du centre administratif du Réseau situé au 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Monsieur Jonathan Tabarah, président et conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Pierre Brodeur, vice-président et maire de la Ville de Saint-Lambert
Madame Marilou Alarie, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté
Madame Sylvie Desgroseilliers, conseillère de la Ville de Brossard
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jacques Lemire, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Robert Myles, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jacques E. Poitras, conseiller de la Ville de Longueuil

N'ont pu assister :

Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville
Monsieur Jérôme Savaria-Carrière, représentant des usagers du transport régulier

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général
Maître Carole Cousineau, secrétaire corporative et conseillère juridique
Monsieur Daniel Jean, directeur Finances et trésorier

1. RÉSOLUTION NUMÉRO 20-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques E. Poitras, appuyé par Pierre Brodeur :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **Période de questions du public**

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil d'administration.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-02

Procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 4 décembre 2019

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Michel Lanctôt :

D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 4 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dossiers – Mobilité durable

4.1 Modifications de service pour l'assignation d'avril 2020

4.1.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-03

Maintien et ajustement du service

Il est proposé par Michel Lanctôt, appuyé par Robert Myles :

D'APPROUVER les modifications de service sur les lignes 8, 25, 28, 132, 161 et 299.

Ces modifications de service entreront en vigueur le 6 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-04

Ajustements de service – Révision des temps de parcours

Il est proposé par Jean-François Boivin, appuyé par Jacques Lemire :

D'APPROUVER les modifications de service pour la révision des temps de parcours sur les lignes 1, 15, 71 et 74.

D'APPROUVER les modifications de service pour la révision des temps de parcours sur certaines lignes improductives.

Ces modifications de service entreront en vigueur le 6 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Dossiers – Gestion durable des ressources

5.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-05

Adoption du calendrier des séances publiques du conseil d'administration pour l'année 2020

Il est proposé par Robert Myles, appuyé par Nancy Decelles :

D'APPROUVER le calendrier des assemblées publiques du conseil d'administration pour l'année 2020, comme suit :

Le jeudi 12 mars 2020
Le jeudi 2 avril 2020
Le jeudi 7 mai 2020
Le jeudi 4 juin 2020
Le jeudi 2 juillet 2020
Le jeudi 3 septembre 2020
Le jeudi 1^{er} octobre 2020
Le jeudi 5 novembre 2020
Le jeudi 3 décembre 2020
Le jeudi 4 février 2021

Les assemblées publiques se tiennent au siège social du RTL et débutent à 17h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-06

Approbation du règlement L-99 autorisant un emprunt pour financer l'élaboration d'une étude d'avant-projet en vue de la réalisation de travaux d'enfouissement de sections de 3 lignes de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie au centre d'exploitation Saint-Hubert

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (S-30.01), le Réseau de transport de Longueuil (RTL) peut décréter un règlement d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement L-99 a été expédié aux membres conformément à l'article 50 de la Loi.

Il est proposé par Jean-François Boivin, appuyé par Pierre Brodeur :

D'APPROUVER le règlement d'emprunt L-99 autorisant un emprunt d'un million cent trois mille dollars (1 103 000 \$) pour financer l'élaboration d'une étude d'avant-projet en vue de la réalisation de travaux d'enfouissement de sections de 3 lignes de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie à 120kV L1276, L1277 et L1278D au centre d'exploitation de Saint-Hubert.

DE SOUMETTRE le règlement à l'approbation du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), tel que le prévoit l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (S-30.01).

D'AUTORISER les personnes désignées dans le règlement intérieur du Réseau de transport de Longueuil L-02 à signer, pour et au nom du Réseau, tout document nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-07

Approbation de la grille d'évaluation – Services professionnels multidisciplinaires pour le bureau de projets – Modes structurants

Il est proposé par Michel Lanctôt, appuyé par Nancy Decelles :

D'APPROUVER l'utilisation de la grille des critères prévus au tableau ci-après, pour l'appel d'offres P20-013, visant des services professionnels multidisciplinaires pour la préparation d'un dossier d'opportunité dans le cadre de la mise en place de modes structurants de transport collectif dans l'axe est-ouest de l'agglomération de la Ville de Longueuil :

• Expérience du soumissionnaire	20 points
• Compréhension du mandat et méthodologie de réalisation	20 points
• Expérience et compétence des ressources clefs	30 points
• Expérience et compétence des experts-conseils	30 points
TOTAL	100 points

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-08

Approbation d'une entente de principe avec exo relativement à l'utilisation par le RTL de l'application Chrono SAEIV^{MC}

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 82 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (S-30.01), le Réseau de transport de Longueuil (RTL) peut conclure, avec une personne morale de droit public autorisée à exploiter une entreprise de transport en commun, un contrat pour lui fournir certains de ses services;

CONSIDÉRANT QUE le RTL et le Réseau de transport métropolitain (exo) ont convenu d'une entente qui prévoit la conclusion d'un contrat pour le produit Chrono SAEIV^{MC} développé et déployé par exo.

Il est proposé par Robert Myles, appuyé par Jean-François Poitras :

D'APPROUVER l'entente de principe à intervenir avec le Réseau de transport métropolitain (exo) relativement à l'utilisation par le Réseau de transport de Longueuil (RTL) de l'application Chrono SAEIV^{MC} laquelle prévoit l'approbation d'un contrat pour les coûts d'utilisation, de maintenance et de développement pour un montant total estimé à 372 474.00 \$ (taxes non applicables), pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, tout document nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-09

Désignation des administrateurs à l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ)

Il est proposé par Pierre Brodeur, appuyé par Nancy Decelles :

DE DÉSIGNER monsieur Michel Veilleux, directeur général ainsi que monsieur Jonathan Tabarah, président du Réseau de transport de Longueuil (RTL) à titre de délégués de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ), afin d'exercer, pour et au nom du RTL, les droits octroyés aux membres et notamment l'exercice des votes aux diverses assemblées des membres de l'ATUQ.

DE PRÉVOIR que les deux délégués de la société ainsi désignés doivent rendre compte au conseil d'administration du RTL des activités de l'ATUQ.

DE DÉSIGNER monsieur Jonathan Tabarah pour siéger au sein du conseil d'administration de l'ATUQ pour un mandat d'au plus deux (2) ans, renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-10

Nomination des officiers délégués du Réseau de transport de Longueuil au comité d'admission au transport adapté

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Pierre Brodeur :

DE RATIFIER la nomination de madame Dominique Authier, chef du transport adapté et du taxi collectif à la Direction principale opérations, à titre d'officier délégué du Réseau de transport de Longueuil (RTL) aux fins du comité d'admission au transport adapté du 12 septembre 2019 au 12 septembre 2021.

DE RATIFIER la nomination de monsieur Alejandro Ochoa, superviseur opérations au transport adapté à titre d'officier délégué substitut du RTL aux fins du comité d'admission au transport adapté du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-11

Approbation de l'entente à intervenir entre le RTL et la Ville de Longueuil relativement à l'obtention d'une aide financière pour les travaux de réaménagement de la rue Patrick donnant accès au terminus de la gare Longueuil-Saint-Hubert

Il est proposé par Jean-François Boivin, appuyé par Jacques Lemire :

D'APPROUVER l'entente à intervenir entre le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et la Ville de Longueuil relative à l'obtention d'une aide financière pour les travaux de réaménagement de la rue Patrick donnant accès au terminus de la gare Longueuil-Saint-Hubert.

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-12

Approbation de l'addenda à l'entente relative à la mise en place de mesures préférentielles pour autobus sur le boulevard Grande-Allée intervenue entre le RTL et la Ville de Brossard, auquel intervient la Ville de Longueuil

Il est proposé par Jacques Lemire, appuyé par Jean-François Boivin :

D'APPROUVER l'addenda à l'entente relative à la mise en place de mesures préférentielles pour autobus dans l'axe du boulevard Grande-Allée, entre le boulevard du Quartier et la voie ferrée du CN, intervenue le 30 novembre 2015 entre le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et la Ville de Brossard, lequel a pour but d'ajouter des précisions sur les modalités de paiement et certains engagements des parties et auquel intervient la Ville de Longueuil.

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, cet addenda.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-13

Approbation d'une entente avec l'ARTM relativement à la délégation au RTL de la gestion du projet d'implantation de modes structurants de transport collectif dans les corridors du prolongement de la ligne jaune et du boulevard Taschereau

Il est proposé par Michel Lanctôt, appuyé par Marilou Alarie :

D'APPROUVER l'entente à intervenir avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) relativement à la délégation au Réseau de transport de Longueuil (RTL) de la gestion du projet d'implantation de modes structurants de transport collectif dans les corridors du prolongement de la ligne jaune et du boulevard Taschereau.

D'AUTORISER le directeur général à finaliser, pour et au nom du RTL, la négociation de cette entente et d'en autoriser la signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.10 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-14

Annexe 1 de la convention cadre ATUQ 2020 – Amendement no 1

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Robert Myles :

DE MODIFIER l'annexe 1 de la convention cadre de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) pour divers achats regroupés 2020 afin de remplacer la Société de transport de Laval (STL), mandataire de l'appel d'offres en achat regroupé pour l'acquisition de rechapage de pneus, par le Réseau de transport de la Capitale (RTC).

D'AJOUTER la Société de transport du Saguenay (STSaguenay) comme participante à cet appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.11 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-15

Octroi de contrat – Service de déneigement au RTL : Stationnement du terminus Montarville à Boucherville

Il est proposé par Marilou Alarie, appuyé par Michel Lanctôt :

D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres P19-056 Service de déneigement au RTL: Stationnement terminus de Montarville à Boucherville, au seul soumissionnaire conforme, soit l'entreprise PAYSAGISTE RIVE-SUD LTÉE aux prix unitaires soumis pour un montant total estimé à 154 066,50 \$ (taxes incluses), pour la durée complète du contrat, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.12 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-16

Dépôt – Liste des chèques émis

PRENDRE acte du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 21 novembre 2019 au 21 janvier 2020 pour le paiement des comptes inscrits au montant de 40 973 670,32 \$.

5.13 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-17

Dépôt – Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – novembre et décembre 2019

PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour les mois de novembre et décembre 2019.

6. Intervention des membres du conseil

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil d'administration interviennent à tour de rôle.

7. Affaires nouvelles

8. RÉSOLUTION NUMÉRO 20-18

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Sylvie DesGroseilliers, appuyé par Nancy Decelles de lever la présente assemblée.

Il est 17h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jonathan Tabarah
Président

Me Carole Cousineau
Secrétaire corporative